

Madame, Monsieur,

La fiche de dialogue 3<sup>ème</sup> étant désormais dématérialisée, il vous revient de bien vouloir **vous connecter aux téléservices académiques** (mêmes identifiants que ceux permettant d'accéder à l'ENT *Educdenormandie* ou pour effectuer une demande de bourse) **du 01/02 au 05/03/2021 pour la saisie des vœux provisoires avec votre compte « parents » (et non celui de votre enfant)** à l'adresse suivante :

<https://teleservices.ac-caen.fr/>

1) Vous cliquerez sur le téléservice « **ORIENTATION** » pour compléter les **intentions provisoires d'orientation du 2<sup>ème</sup> trimestre** :



Après validation :

- ▶ Un récapitulatif est affiché.
- ▶ Un e-mail est envoyé au représentant légal ayant effectué la saisie.
- ▶ Il reste possible de modifier les intentions jusqu'à la fermeture du service. Seul le représentant légal ayant fait la saisie peut effectuer des modifications.
- ▶ Les intentions saisies sont en lecture seule pour l'élève et le second représentant légal.

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Intention 1 : 2de professionnelle**  
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métier de la mode  
Sous statut scolaire

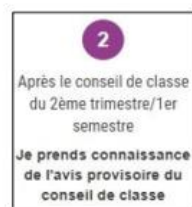
**Intention 2 : 1re année de CAP**  
Spécialité(s) : Coiffure  
Sous statut d'apprenti

**Intention 3 : 2de générale et technologique ou 2de STHR**

Vos intentions ont bien été validées. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé. Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service.

MODIFIER

2) Le conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre émettra un **avis sur les intentions provisoires**. **Il vous reviendra alors de consulter cet avis et d'en accuser réception en vous connectant au téléservice « ORIENTATION ».**



- ▶ La famille peut consulter l'avis provisoire du conseil de classe pour chaque intention.
- ▶ Le représentant ayant saisi les intentions doit accuser réception de cet avis en cochant la case en bas de page et valider.
- ▶ Dans le cas où l'utilisateur quitte la page sans accuser réception, une pop-up l'avertit.

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3<sup>ème</sup> trimestre / 2<sup>d</sup> semestre.

**Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR** Avis défavorable

**Intention 2 : 2de professionnelle** Avis réservé  
Spécialité ou famille de métiers conseillée par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

**1re année de CAP**  
Spécialité conseillée par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Travail encourageant ce trimestre. La mécanique semble être la bonne voie.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.  
Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

➔ Le secrétariat du collège Saint Exupéry se tient à votre disposition en cas de **difficultés de connexion**.

➔ **Les professeurs principaux de 3<sup>ème</sup> demeurent l'interlocuteur principal des élèves et des familles pour construire le projet personnel d'orientation et les différentes saisies.**

Le Principal,  
D.DELVILLE